



**Syndicat National « Force Ouvrière »  
des Finances Publiques**  
\*\*\*\*\*  
**Section d'Indre et Loire**

**Compte rendu CAPL n°2 du 3 novembre 2015**

Liste d'aptitude de C en B pour 2016

**Ordre du jour :**

- 1-** Approbation du PV du 7 juillet 2015.
- 2-** Désignation des candidats par liste d'aptitude au grade de contrôleur des Finances Publiques

**1/ Approbation du PV du 7 juillet 2015.**

Approuvé à l'unanimité

**2/ Liste d'aptitude de C en B : avis sur la préparation de l'avancement par liste d'aptitude 2016 au grade de contrôleur de 2ème classe des Finances publiques :**

Pour 2015, le taux de promus est de 11,77 % au niveau national et de 19,44 % au niveau local.

La liste ci-dessous sera proposée à l'administration centrale pour l'avancement des agents au grade de contrôleur de 2<sup>ème</sup> classe des Finances publiques (rang de classement proposé par le Président).  
La CAPN se tiendra au 1<sup>er</sup> trimestre 2016.

La CAPN se prononcera pour une date d'effet au 1<sup>er</sup> septembre 2016.

La Direction soumet à la CAPL la liste des candidats en distinguant selon « ses » critères, ceux présentant un dossier « excellent » ou « à revoir ».

« Ses » critères pour aboutir à cette classification sont les suivants :

- La sélection automatique de l'agent proposé l'année précédente et non promu en 2015.
- Les appréciations littérales et les notes ou valorisation/réduction, des 5 années précédentes dont 2015, sont prises en compte
- Agent mobile géographiquement
- Agent disposant d'un dossier excellent dans son grade
- Compétence dans un ou plusieurs métiers
- Agent ayant passé le concours, participé à un groupe de travail...
- L'aptitude à exercer les fonctions du corps supérieur et à apporter un soutien à ses collègues.

La Direction avait proposé 4 agents classés « excellents », dans les documents préparatoires, elle a porté à 8 ce nombre d'agents durant la CAPL.

Les candidats sont répartis en 2 catégories en Indre et Loire :

- « excellent » ce sont les dossiers qui seront présentés en CAP Nationale par la direction de l'Indre et Loire. Ils sont évoqués et retenus en CAP Locale, puis ils sont classés par ordre de mérite par la direction locale. Les candidats "excellents" reçoivent leur fiche de proposition (également transmise à la CAPN) avec mention du rang de classement local.
- « à revoir » ce sont tous les autres dossiers.

Il est à rappeler que les propositions locales n'impliquent pas automatiquement inscription sur la liste qui sera élaborée après avis de la CAP Nationale.

Le nombre d'agents proposés est de 5 issus de la filière GP et 3 issus de la filière fiscale.

En conséquence la Direction a effectué le classement suivant :

demandes	Excellents	A revoir
33	8	25

**Sont proposés par la CAPL :**

Civ	Prénom	Nom d'usage	Affectation locale	Rang
M	JEROME	SERVOUZE	SIP TOURS NORD-OUEST	1
MME	MARIE-JEANNE	BAUDOUIIN	Liaison rémunérations	2
MME	CAROLE	RICHARD	CPS	3
MME	EVE	DECONIHOUT	SIP TOURS NORD-OUEST	4
M	STEPHANE	GALLAND	CPS	5
MME	BEATRICE	WIRTZ-RISSE	SPF TOURS	6
MME	SOPHIE	PELLUARD	TOURAINNE NORD-OUEST	7
MME	SOPHIE	ALDEBERT	CPS	8

Vote pour ces huit agents « excellents » :

Administration : pour

SOLIDAIRES et CGT : contre

FO DGFIP : pour

Vote pour les agents restants « à revoir » :

Administration : pour

SOLIDAIRES et CGT : contre

FO DGFIP : pour

Vos représentants : Florence BARBIER, Franck BOURGOIN, titulaires, Régis VAIDIE suppléant.

---